

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 6 mai 2026 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

M. Gilles Dionne
M. Brian Boisvert
M. Colin LeBrun

M. Pierre Aubrey
Mme Daphne Laycock
M. Sebastien Denault

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.
M. Brian Boisvert motive son absence

82-05-2026 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Monsieur Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du mois de mai 2026 soit ouverte.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun membre du conseil municipal ne déclare de conflits d'intérêts dans l'ordre du jour proposé.

83-05-2026 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Colin LeBrun
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

84-05-2026 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Monsieur Sébastien Denault
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance régulière tenue le 8^{ème} jour d'avril 2026.

85-04-2026 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 8 AVRIL 2026.

Proposé par Monsieur Pierre Aubrey
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 8 avril 2026 au montant de 304,292.28\$

86-05-2026 CUEILLETTE GROS OBJETS PRINTEMPS 2025

Proposé par Monsieur Sébastien Denault
Et adopté à l'unanimité.

Que cette municipalité organise une cueillette des objets lourds durant la semaine du 19 mai 2026.

La cueillette sera faite par les employés municipaux.

87-05-2026: CADASTRES

Proposé par : Sébastien Denault
Et résolu à l'unanimité.

LOTS	PROPRIÉTAIRE	COMMENTAIRES
6 704 814	Cheryl Ward	8 100.8 M ² , CONFORME
6 704 815	Cheryl Ward	8 092.0 M ² , CONFORME
6 704 816	Cheryl Ward	8 405.3 M ² , CONFORME
6 704 817	Cheryl Ward	8 440.0 M ² , CONFORME
6 704 818	Cheryl Ward	160 496.2 M ² , CONFORME
6 732 306	Robert Lamirande	4 206.8 M ² , CONFORME
6 732 307	7085010 Canada Inc.	4 290.6 M ² , CONFORME

88-05-2026 NE TOUCHEZ PAS À MON BUREAU DE POSTE / NON AUX COMPRESSIONS À POSTES CANADA / UN EXAMEN PUBLIC ET EXHAUSTIF SANS DÉLAI

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, menaçant de bons emplois, mettant fin à la livraison à domicile et au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et modifiant les normes de livraison du courrier;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a pris cette décision sans consultations publiques sérieuses et de manière unilatérale avant la tenue d'un examen du mandat de la Société canadienne des postes, ce qui prive de leur voix les personnes les plus affectées;

ATTENDU QU'au cours des prochaines années, des milliers d'emplois seront supprimés à l'échelle du service postal et que quatre millions de foyers n'auront plus de livraison à domicile;

ATTENDU QUE la fermeture des bureaux de poste conduira à l'érosion ou à la disparition des services fournis dans de nombreuses collectivités;

ATTENDU QUE ces compressions nuiront particulièrement aux personnes âgées, aux personnes ayant une incapacité, ainsi qu'aux collectivités rurales, éloignées et nordiques;

ATTENDU QU'il est essentiel que le gouvernement et l'examen du mandat tiennent compte du point de vue des municipalités sur des enjeux clés tels que :

- le maintien de Postes Canada comme service public;
- l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste;
- l'amélioration du Protocole du service postal canadien;
- le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison quotidienne;
- la création d'une banque postale;
- l'écologisation de Postes Canada;
- l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- la livraison d'aliments;
- l'amélioration des services dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones;
- la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles;
- le maintien de bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. Joël Lightbound, afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- l'arrêt immédiat des compressions de services, en les remplaçant par des façons d'augmenter les services et les revenus dans d'autres secteurs d'activité;
- la tenue d'un examen du mandat de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien de manière transparente, publique et approfondie, incluant des audiences publiques dans toutes les régions du Canada;
- la tenue immédiate d'un examen du mandat, avant que le gouvernement ne dévoile les plans de Postes Canada et n'autorise leur mise en œuvre.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract soumette un mémoire ou participe aux audiences afin de faire valoir son point de vue dans le cadre du processus d'examen du mandat de Postes Canada.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 85.

ET J'AI SIGNÉ CE 7 MAI 2026.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

89-05-2026 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par Madame Daphne Laycock
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:51 heures.

.....
Mme. Sandra Armstrong
Mairesse

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.